

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.
9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Lorsque le canon des Invalides et des forts a annoncé à Paris la conclusion de la paix, il en était bien peu qui ignorassent, trois ou quatre jours avant, pour ainsi dire, l'heure précise où la signature du traité serait accomplie. Et cependant la satisfaction profonde et les témoignages éclatants qu'a provoqués la sanction officielle donnée à l'attente de tous ont dépassé les prévisions qui paraissent les plus exagérées. La physionomie de la capitale, aussitôt après la proclamation de la bienheureuse nouvelle, l'illumination spontanée et générale qui a eu lieu dans la soirée, les conversations sur les boulevards, les cris joyeux dans les faubourgs, ont donné au contentement du public des proportions inusitées. Chacun a compris en effet que la paix actuelle aura des conséquences et une solidité vraiment exceptionnelles.

Aussi haut que l'on remonte dans l'histoire, on ne peut rencontrer aucune négociation suivie d'un traité général entre les grandes puissances européennes, qui puisse être mise en parallèle avec celle qui vient de se terminer, sous nos yeux, au ministère des affaires étrangères. La paix d'Utrecht, comme celles de Westphalie, de Campo-Formio, de Tilsitt et de Vienne avaient été glorieuses pour quelques-uns, honteuses et désastreuses pour les autres. Obtenues par la force de la coercition, elles n'étaient, à vrai dire, que de longues trêves destinées à laisser le temps aux vaincus de recouvrer leurs forces ou de choisir l'occasion de prendre leur revanche. On se donnait la main en signe de réconciliation, mais on ne se haïssait pas moins. Le vaincu n'éprouvait aucun sentiment de gratitude pour l'ancien ennemi qui lui imposait tous les sacrifices possibles, et le vainqueur, sentant lui-même l'abus qu'il faisait de sa force, comprenait à son tour, qu'on ne l'épargnerait pas, en cas d'insuccès à venir. Ici rien de pareil : la paix du 30 mars ne contient le germe d'aucune de ces conséquences. Dès l'ouverture du conflit d'Orient, les puissances

allées ont notifié au gouvernement russe aussi bien qu'aux autres nations du monde le programme plein de modération et d'abnégation qu'elles entendaient soutenir pour défendre le droit européen et la cause de la civilisation moderne. Ce programme, de l'aveu de tous, constamment maintenu avec loyauté de la part de l'Angleterre et de la France, n'a jamais affecté, de près ou de loin, l'honneur ou la souveraineté de l'empire contre lequel il était rédigé par suite de sa transgression de la juste influence qu'il pouvait réclamer sur les bords du Danube ou dans les conseils de Constantinople. On le sait, malgré tous les incidents d'une guerre sanglante et coûteuse, les gouvernements de Londres et de Paris ne se sont jamais départis de la sage politique qu'ils avaient adoptée, et la Russie moins que tout autre peut se considérer comme fondée à trouver dans l'attitude de ses anciens adversaires plus qu'un sentiment très licite de dignité nationale et de respect à l'équilibre du monde. Depuis que la chute de Sébastopol et les victoires des armées alliées ont donné gain de cause à la politique occidentale, rien n'a été changé aux exigences qui ont précédé la guerre, de telle sorte que la Russie, en ce moment, ne peut s'en prendre qu'à elle-même et non à ses anciens ennemis, si son influence est amoindrie.

Aussi, tout le monde partage-t-il cet avis, malgré les satisfactions données aux Gouvernements alliés, que le traité de paix du 30 mars sera accueilli à Saint-Petersbourg avec une satisfaction presque égale à celle qu'on a ressentie à Paris et à Londres de même qu'à Berlin et à Vienne. — Havas.

Si les Puissances alliées ont fait preuve de modération et longanimité pour amener la Russie plutôt à une réconciliation qu'à la soumission, il ne s'en suit pas néanmoins que toutes les garanties exigées par elle n'aient été obtenues. A l'exemple du *Times*, que nous avons sous les yeux, nous dirons qu'il serait superflu de se livrer à des conjectures sur les conditions exactes auxquelles la paix a

été conclue. Elles ne sont pas encore connues, elles ne le seront que dans quelques jours, bien qu'elles puissent être difficilement tenues secrètes pendant tout le temps requis pour l'échange des ratifications, mais dès à présent, il est hors de doute qu'elles ont réalisé toutes les améliorations que les gouvernements alliés espéraient. Nous voyons, en effet, dans une dépêche de Londres, que dans la séance des Communes d'hier soir, lord Palmerston a déclaré « que la paix était complètement satisfaisante. » Or, pour qui connaît les antécédents et les opinions du noble lord, il est évident que la Russie a consenti toutes les concessions désirables.

Le premier ministre de Sa Majesté Britannique ne s'est pas borné là. Il a déclaré, en outre, que « l'indépendance de la Turquie était garantie, et que les alliances de l'Angleterre étaient confirmées et étudiées. » Cette dernière manifestation, destinée évidemment à répondre aux esprits malveillants qui avaient représenté le gouvernement anglais comme contraint à subir l'influence de ses alliés, au sein du Congrès, montre avec plus d'éclat que jamais qu'aucune des réclamations des lords Clarendon et Cowley n'ont été désertées, et que nos plénipotentiaires, au contraire, ont toujours agi dans une entière conformité de vues avec les envoyés de la reine Victoria.

Ainsi donc, indépendamment des conditions exactes de la paix, encore secrètes, la guerre a été glorieuse à la fois et productive pour les Puissances occidentales, car elle a démontré, en même temps, que la noblesse de leur politique, l'étendue de leurs ressources, les portes de la Russie ont été énormes. Cinq cent mille soldats, une vaste flotte, des arsenaux laborieusement pourvus, des moyens de transport immenses lui ont été ravés dans l'espace de deux années, et la puissance qui dédaignait de répondre à nos remontrances en 1854 a été heureuse de demander la paix en 1856 en reconnaissant son absolue nécessité. Par contre, l'Angleterre et la France ont appris à avoir réciproquement confiance en leurs forces navales et militaires; elles ont

FEUILLETON

MAITRE CAYEUX.

(Suite.)

III.

LE SOUS-MAIN DÉLATEUR.

Mais depuis qu'il était amoureux, Amédée savait moins que jamais imposer à son esprit la plus simple et néanmoins la plus cruelle des contraintes, celle de l'attention. Son amour, qui aurait dû lui apprendre à diriger sa volonté, la lui faisait perdre. Que l'on juge des progrès qu'il dut faire en procédure. Au bout de six mois, il n'y comprenait guère mieux que le premier jour. Miot, ravi de ces dispositions, ne se fit pas faute de les favoriser par les occasions de dégoût qu'il sut y adjoindre.

Stratégiste prudent, sinon hardi, Amédée s'efforçait de gagner d'autres sympathies que celles de Rose. De la part de Marcheur, il avait à se faire pardonner une légèreté : il eut recours à l'intrigue et aux présents. Depuis longtemps le musicien avait interrompu toutes ses relations d'artiste par déférence pour les idées de son beau-frère. Aux invitations et aux politesses de ses anciens confrères, il répondait par un silence obstiné. Il ne conserva qu'une amitié suspecte aux yeux de l'avoué pour la personne d'un luthier nommé Thabe. Du reste, et comme pour sauvegarder sa dignité après de si grandes concessions, il ne cachait point qu'on faisait de la musique chez ce luthier et que la clarinette y était esti-

mée. Renfermé dans ce cercle si étroit, Marcheur éprouvait parfois des étouffements et des tristesses d'aigle en cage. Amédée devina le genre de distraction qui manquait à ce brave homme. Grâce à des relations d'amitié qu'il entretenait avec un journaliste, il put lui offrir des billets gratuits pour l'opéra de la ville. Ce fut avec des transports de reconnaissance et sous le sceau du plus rigoureux secret que le brave homme accepta.

La famille Marcheur attendait l'avoué en retard, ce jour-là, d'un bon quart-d'heure, contre son habitude. La servante Marié avait deux fois servi et enlevé la soupère pour aller la remettre au feu. Marcheur, ordinairement patient comme un aveugle, se montrait pressé et presque mécontent : il allait de la table à la porte, s'asseyant, se levant, ôtant sa serviette de son rouleau, témoignant par toutes ses actions qu'il avait hâte de dîner. M^{me} Marcheur s'aperçut qu'il était en gilet blanc, sous sa redingote boutonnée, ce qui lui donnait un certain air de gendarme coquet. Elle en conclut qu'il se disposait à faire quelque visite. Elle ne pouvait deviner qu'Amédée lui avait donné un billet pour le grand-théâtre, où l'on jouait *le Freyschütz*. Cependant, elle finit par être étonnée de ces soubresauts inusités.

— Ladislas, où vas-tu donc ce soir? lui demanda-t-elle d'un certain air scrutateur emprunté à maître Cayeux.

— Je vais faire de la musique chez Trabe, répondit-il après une hésitation maladroite.

— Tu y vas bien souvent chez Trabe, depuis deux ou

trois mois. Ne nous avais-tu pas dit que tu t'étais brouillé avec lui parce qu'il s'était fait l'écho d'une calomnie dirigée contre Mozart?

Un homme naïf devient bête dès qu'il veut dissimuler. Marcheur, qui sentait sous ses doigts, dans sa poche, un petit imprimé vert qui eût pu donner lieu à une instruction quasi-criminelle contre lui et son complice, ou son séducteur plutôt, tourna deux fois avant de répondre : — Eh bien ! je me suis réconcilié avec lui. Mais que fait donc Antoine? Dions sans lui, ajouta-t-il du même son de voix qui eût dit : Traversons la rivière à la nage. — Oh ! Ladislas ! fit M^{me} Marcheur, ne lui devons-nous pas des égards? il travaille.

— C'est vrai, je ne sais ce que je dis, reprit-il vivement. L'idée que je dois entendre de la bonne musique me détraque la cervelle. Ah ! voici Antoine.

L'avoué descendait en effet, et l'on pouvait entendre le bruit de son pas hâtivement trainard, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il prit place sans dire un mot, sans s'excuser du retard dont il était cause. La famille Marcheur devina qu'il était furieux intérieurement, et qu'il ne gardait le silence que comme un couvercle sur une marmite en ébullition.

Marcheur inquiet, parce qu'il n'était point sans remords, s'imagina que son crime venait d'être découvert ou dénoncé. La figure de l'avoué ne lui laissa plus aucun doute.

— Qu'avez-vous donc ce soir, cher beau-frère? dit-il, cependant d'une voix qu'il cherchait à rendre ferme.

prouvé à elles-mêmes et au monde qu'elles peuvent, avec les motifs les plus désintéressés, former et perpétuer une grande alliance au milieu des circonstances les plus difficiles et en dépit de tous les artifices d'ennemis, ou de partis aussi adroits que peu scrupuleux dans leurs essais tendant à miner cette bonne entente.

La guerre avait été proclamée le 27 mars 1854 ; elle a fini deux ans et deux jours après. Si quelque chose doit étonner, c'est qu'en aussi peu de temps d'aussi grandes choses aient été obtenues. — Havas.

Le ministre d'Etat s'est rendu lundi au Sénat et au Corps-Législatif pour y faire une communication au nom de l'Empereur.

A quatre heures, M. le Ministre a été introduit dans la salle du Sénat, avec le cérémonial d'usage, et a lu le message suivant :

« Messieurs les Sénateurs,

« Je viens, au nom de l'Empereur, vous annoncer qu'hier, à une heure, les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse, de la Russie, de la Sardaigne et de la Turquie ont apposé leur signature au traité qui met fin à la guerre actuelle et qui, en réglant la question d'Orient, assure le repos de l'Europe sur des bases solides et durables.

« L'échange des ratifications aura lieu à Paris dans quatre semaines, ou plus tôt si faire se peut.

« En portant cette nouvelle à votre connaissance, l'Empereur me charge de vous remercier du patriotisme concors que vous lui avez constamment donné, et qui, avec l'admirable dévouement des armées et des flottes alliées, a si puissamment contribué à l'heureuse issue de la guerre. »

Cette déclaration a été accueillie aux cris unanimes de : *Vive l'Empereur !*

M. le Président a donné acte, au nom du Sénat, à M. le Ministre d'Etat, de la communication qui venait d'être faite.

Le Ministre d'Etat s'est ensuite rendu au Corps-Législatif pour y faire la même déclaration ; MM. les Députés l'ont accueillie avec le plus vif enthousiasme.

Acte a été également donné par M. le Président du Corps-Législatif à M. le Ministre d'Etat, du message apporté par lui, au nom de Sa Majesté Impériale.

En ce moment, l'assemblée a fait entendre à plusieurs reprises les cris de : *Vive de l'Empereur !* (Moniteur.)

L'Empereur a signé le 31 mars les deux décrets suivants :

« Voulant reconnaître les services éminents rendus par le comte Walewski en sa qualité de ministre des affaires étrangères,

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1^{er}. M. le comte Walewski est élevé à la dignité de grand-croix de notre ordre impérial de la Légion-d'Honneur. »

« Voulant récompenser les services rendus par M. le baron de Bourqueney dans les dernières négociations diplomatiques,

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1^{er}. M. le baron de Bourqueney est élevé à la dignité de sénateur. » (Idem.)

L'Empereur vient de décider que les militaires de la classe de 1848, qui avaient été maintenus jusqu'à ce jour sous les drapeaux en vertu de la loi du 21 mars 1832 sur le recrutement de l'armée, seraient renvoyés dans leurs foyers.

Le ministre de la guerre a donné des ordres pour que cette libération ait lieu immédiatement. (Idem.)

Paris, mardi 1^{er} avril 1856.

La grande revue passée aujourd'hui au Champ-de-Mars, par l'Empereur, a couronné les fêtes de la paix, avec une magnificence vraiment extraordinaire. La température, plus douce encore que celle d'hier, était chaude, sans nuage, laissait au soleil toute son ardente clarté.

Dès 10 heures, une foule innombrable suivait, comme un torrent, toutes les voies qui conduisent vers Passy ou à l'Ecole militaire. Cependant les hauteurs de Chaillot, les talus du Champ-de-Mars, le quai d'Orçay, les maisons du Gros-Cailou, les toits de l'Ecole militaire, le quai de Billy, celui de la Conférence, la place de la Concorde, le jardin des Tuileries étaient déjà couverts d'un peuple immense appartenant à toutes les classes.

A partir de 11 heures, on a vu arriver au Champ-de-Mars, les troupes de toutes armes, qui aussitôt se sont rangées en lignes de bataille sur les emplacements désignés à chaque corps. — St-Cyr, comme d'habitude, était rangé devant l'Ecole militaire, faisant face au pont d'Iéna.

L'artillerie, composée de 3 régiments, se déployait en même temps à l'autre bout du Champ-de-Mars, faisant face à l'Ecole militaire.

L'infanterie était rangée en bataille, comme d'habitude, du côté de Grenelle, sa droite appuyée à l'Ecole militaire, tandis que la cavalerie occupait le côté voisin du Gros-Cailou, ayant sa gauche à l'Ecole militaire.

Au milieu, dans l'axe du pont d'Iéna, était ménagée une large avenue pour le passage de l'Empereur.

La cavalerie, formant cinq lignes de bataille, se composait de la gendarmerie de la Seine, de la garde de Paris, des deux régiments de carabiniers, des cuirassiers de la garde et de la ligne faisant partie de la 1^{re} division militaire et du superbe régiment des guides de l'Empereur.

L'infanterie, formant six lignes de bataille, se composait, outre le bataillon de l'Ecole de Saint-Cyr, des gendarmes à pied de la Seine, des gardes de Paris, du génie, des zouaves, chasseurs, grenadiers, gendarmes d'élite et voltigeurs de la garde, des sapeurs-pompiers et de nombreux régiments d'infanterie de ligne, faisant partie de l'armée de Paris.

Le Champ-de-Mars, à une heure, offrait un aspect indescriptible. Arrosé dans la soirée d'hier et pendant la nuit, le sol en était resté humide et les profondes colonnes de cavalerie et d'infanterie, qu'aucune poussière ne gênait, resplendissaient de tout l'éclat de leurs armures et de leurs brillants uniformes. Les belles tribunes du pavillon de l'Hor-

loge et les deux de droite et de gauche, ayant chacune onze rangs de banquettes pavoisées et armoriées, ajoutaient à l'animation générale. Enfin, la tenue des troupes était admirable et l'on voyait les hommes pleins de santé, de vie et d'ardeur, manœuvrer avec un élan extraordinaire pendant que les officiers d'état-major, galopant pour porter les ordres.

A une heure moins quelques minutes, le cortège impérial partait des Tuileries, descendait le jardin, traversait la place de la Concorde, suivait le cours la Reine, le quai de Billy et traversait le pont d'Iéna, pour entrer dans le Champ-de-Mars. Il se composait d'un piquet des cent-gardes, des écuyers, des officiers d'ordonnance et des aides-de-camp de Sa Majesté, ainsi que de plusieurs officiers étrangers, parmi lesquels on remarquait surtout le comte Orloff et les officiers russes.

A son entrée dans le Champ-de-Mars, le cortège s'est ainsi mis en marche pendant que les tambours battaient aux champs, que les clairons sonnaient la charge et que toutes les musiques jouaient.

L'Empereur, ayant à droite et à gauche deux cent-gardes, puis cinq pas en arrière venaient le prince Napoléon, les maréchaux, les officiers étrangers dont le comte Orloff, 80 ou 100 généraux et officiers supérieurs et étrangers, puis les cent-gardes.

D'un bout à l'autre du Champ-de-Mars, l'Empereur a été acclamé par l'armée et par la foule qui admirait cet émouvant spectacle.

Le cortège a successivement passé devant chaque ligne de bataille, en commençant par l'infanterie, aux cris de : *Vive l'Empereur !* — Le cortège est allé ensuite se placer devant le pavillon de l'Horloge de l'Ecole militaire, faisant face au pont d'Iéna, et le défilé a eu lieu au bruit des mêmes cris enthousiastes de : *Vive l'Empereur !*

Encore une fois, la revue a été admirable ; on estime que l'armée était forte de 60 à 70,000 hommes.

Tout Paris se pavoise : la rue de la Paix est couverte de drapeaux, même de russes. Ce soir, toute la capitale illumine. — Havas.

Parmi les lettres apportées par le *Sinaï*, nous citerons la suivante :

Constantinople, 20 mars. — « Le temps devient de plus en plus mauvais ; c'est une tempête furieuse du nord-nord-ouest qui règne depuis plusieurs jours, accompagnée de neige, de grêle et d'un froid tel que nous n'en avons pas eu de tout l'hiver. Cet état de l'atmosphère tourmente beaucoup les troupes, et rien ne saurait mieux disposer à la paix nos braves soldats, toujours prêts à monter à l'assaut et à donner et recevoir des coups, mais qui trouvent l'hiver bien triste et s'accroissent peu des rigueurs de cet ennemi insaisissable, que l'on ne peut recevoir la baïonnette au bout du fusil. Aussi, malgré la signature de l'armistice et l'échange des communications qui sont libres d'un bord de la Tchernia à l'autre, chacun a dû bientôt se retirer sous sa tente, et y attendre avec impatience un rayon de soleil.

» Dans la mer Noire, une tempête effrayante a

— Mes clercs sont en train de chasser tous mes clients les uns après les autres, voilà ce que j'ai, répondit-il.

Marcheur respira en liberté et en joie. Il est rare que des transitions si violentes laissent l'homme dans la plénitude de ses moyens.

— Je suis bien sûr, fit-il en se frottant les mains, que la faute n'en est pas à votre nouveau clerc, à celui que vous avez invité à dîner l'autre jour.

Rose sentit son cœur battre si fort qu'elle fut forcée d'avaler promptement un grand verre d'eau.

— Ah ! vous croyez ! dit l'avoué en hochant la tête.

— Je m'y connais, c'est un *sujet*, reprit Marcheur, actif, intelligent, spirituel. Il vaut mieux à lui seul que vos deux autres haridelles.

Et qui vous a dit cela ? fit l'avoué, étonné du ton chaleureux de son beau-frère.

C'était une reconnaissante sympathie, bien plus qu'une conviction fondée, qui venait d'inspirer ces éloges. Marcheur avait jugé sur la physionomie du jeune homme et sur les brillantes couleurs de certains petits billets gratuits. Il se trouva fort embarrassé par la question de l'avoué et encore plus par son insistance formulée non sans aigreur :

— Eh bien ! parlez donc, Ladislas. Quand on dit une chose, à votre âge, on la pense ; quand on la pense, ce n'est pas sans raison. Veuillez nous expliquer la bonne opinion que vous avez de M. Céran. C'est un sujet, un génie ; il faut dix clercs ! Qui vous a mis à même de l'apprécier ?

— Oh ! oh !... fit celui-ci, voulant dire par ces deux discrets monosyllabes : Je suis prêt à en rabattre tout autant que vous le voudrez.

— Que signifie oh ! oh ? Vous devenez mystérieux comme un sphinx ; allez-vous me laisser croire que vous jugez les gens sur la couleur de leurs joues ?

— Ne vous fâchez pas, Antoine, j'avoue que je suis un grand enfant, et que ma bonne opinion n'est basée, en effet, que sur les qualités extérieures de ce jeune homme.

— Vous ne dites pas tout-à-fait la vérité, poursuivit Cayeux de plus en plus mordant ; vous savez bien cependant que rien de ce qui se passe dans la maison ne m'échappe. Vous causez avec mes clercs quand vous les rencontrez, quoique je vous aie objecté que cela les détourne et leur fait perdre du temps. Vous les jugez sur ce qu'ils vous disent de belles phrases ; et, à ce compte, si j'avais le malheur d'avoir un poète pour saute-ruisseau, vous ne manqueriez pas de le proclamer un phénix. Ah ! c'est qu'il y a des gens qui parlent doux comme musique.

— Je leur dis bonjour, bonsoir, à vos clercs, voilà tout. Je comprends fort bien qu'il ne faut pas leur faire perdre le temps que vous leur payez.

— Il m'est revenu que vous aviez des entretiens suivis avec ce M. Céran.

— Oh ! qui a pu vous dire pareil mensonge ?

— On vous a vu. Et maintenant, voulez-vous que je repasse le crayon sur le portrait moral que vous nous

avez fait tout-à-l'heure ? Ce jeune homme, que j'avais accueilli avec empressement, j'oserais dire avec bonté, parce que d'abord il m'était présenté par celui des membres du clergé que je vénère le plus et, en outre, parce que je venais d'apprendre qu'il était, comme j'ai eu le bonheur d'être moi-même le fils aîné d'une famille de sept enfants, ce jeune homme à qui j'ai fait entrevoir un avenir certain pour peu qu'il eût de ténacité au travail, savez-vous comment il a débuté chez moi ? par des fautes que ne ferait pas un écolier de quinze ans, gaspillant le papier timbré, perdant son temps et mon argent ! J'aurais pu croire que, désireux d'effacer le souvenir de ce début fâcheux, il se serait amendé. Ça a été cahin-caha pendant huit jours ; et après, les distractions, les omissions, les erreurs, les gâchis, les fainéantises ont recommencé comme de plus belle. Tous les jours j'ai à me plaindre de lui. Aujourd'hui, combien croyez-vous qu'il a écrit de lignes ? J'ai compté à son insu : Soixante-dix ! Je devais signifier des pièces ce soir ; je les lui avais données à copier hier. Quand est venue l'heure, Monsieur a balbutié des excuses en rougissant. Je ne me suis pas gêné pour lui dire ce que j'en pensais. Il faudra que je donne à copier dehors, que je paie un expéditionnaire maintenant ! C'est ruineux ; cela ne peut durer ! Voilà le meilleur de mes clercs selon vous, Marcheur.

Chacune de ces paroles fut fixée avec une aiguille sur le cœur de Rose. Puis, tout-à-coup, des tons de carmin brûlant couvrirent la pâleur de ses joues. Elle souffrit d'autant plus que chaque coup la frappait dans son es-

mis en danger le bateau français qui venait de Kamiesch, et celui du Lloyd autrichien parti de Trébizonde. Deux frégates à vapeur françaises qui étaient parties pour Odessa avec 1,600 prisonniers russes ont dû rentrer dans le Bosphore. On annonce la perte d'une quarantaine de navires marchands à Guada (le faux Bosphore) et dans les environs.

» Lundi dernier, dans l'après-midi, le bruit du canon est venu annoncer aux habitants de Constantinople la naissance d'un enfant impérial. Une dépêche télégraphique, parvenue dans la matinée à l'ambassade de France, lui avait apporté cette nouvelle, qui a été saluée par les batteries de Tophané, par celles du vaisseau anglais de station et par la corvette française la *Tisiphone* et une batterie de l'armée. Le Sultan a envoyé complimenter M. de Thouvenel, et a fait adresser une dépêche télégraphique dans ce sens à l'Empereur Napoléon.

» L'état sanitaire des troupes françaises s'améliore d'une manière sensible, à la suite des mesures énergiques qui ont été prises. Il semblerait que les maladies nombreuses dont elles ont été la proie, étaient en grande partie occasionnées par la vie sédentaire sous la tente ou la baraque, ainsi que par l'usage des viandes salées. On a déjà remédié à cet inconvénient en expédiant des masses de légumes frais par chaque bateau à vapeur et en faisant donner plus souvent de la viande fraîche. Pour ce qui est d'un exercice plus fréquent, il faut bien espérer que l'approche du printemps viendra faire cesser les rigueurs hors de saison d'un hiver qui s'éteint.

» On s'entretient toujours ici de l'intrigue de palais qui a nécessité le renvoi de deux chambellans du Sultan, intrigue qui n'avait d'autre but que de renverser le ministère actuel, en l'attaquant surtout au sujet du Hat-Humayoun, et en lui faisant un crime de ses sympathies pour la France. Le coup avait été préparé avec soin et avait des chances de réussite; mais il a manqué devant la fermeté du Sultan et devant sa résolution bien arrêtée d'améliorer le sort de ses sujets non musulmans, et de tenir les promesses qu'il a faites à ses alliés.

» Omer-Pacha commence à reprendre faveur ici plus que jamais. Il semble avoir donné des explications qui ont satisfait le gouvernement sur sa campagne du côté de la Géorgie. — Havas.

FAITS DIVERS.

On assure, dit le *Constitutionnel*, que S. M. l'Impératrice, voyant dans la coïncidence de la naissance du Prince Impérial avec la conclusion de la paix de Paris un pronostic heureux, a manifesté le désir de posséder et de conserver la plume avec laquelle les plénipotentiaires des Puissances contractantes ont signé le traité général de paix. Une plume d'aigle a été choisie pour cet effet, et, après avoir été ornée, par le joaillier de la couronne, d'emblèmes appropriés à la circonstance, elle est restée réservée pour la signature exclusive des sept exemplaires dans lesquels l'*instrument de la paix* a été expédié.

— Nous trouvons dans une lettre de Crimée, les lignes suivantes :

time pour Amédee, avant de l'atteindre dans son amour.

— C'est donc un paresseux fieffé ? demanda Marcheur fortement ébranlé.

— Pis que cela, c'est un rêveur !

Etrange puissance des mots ! Maître Cayeux eût répondu simplement : Oui, c'est un paresseux, l'amour de Rose eût été, dès le principe, attiédi par cette condamnation triviale. Mais un rêveur ! ce mot sonna mélodieux à son oreille ; elle se souvint que tous les philosophes, les savants et les poètes étaient des rêveurs, eux aussi. Il rêvait sans cesse ; mais à qui ? se demanda-t-elle ; et tout aussitôt elle se répondit si flatteusement, que les angoisses de son cœur se changèrent en ineffables transports de douce mélancolie. Maître Cayeux poursuivit :

— Il reste des heures entières à bâiller aux corneilles en regardant passer les nuages dans le ciel, ou en décrivant des zig-zags à la plume sur son sous-main. Pour juger les clercs, voyez-vous, Marcheur, ce n'est ni le feu de leurs prunelles ni la rapidité de leurs pas dans la rue qu'il faut considérer. Je sais un indice certain du caractère de chacun d'eux. C'est un genre d'observation que je dois à une profonde expérience : je regarde d'ordinaire le sous-main de ces Messieurs. Ce ne sont que trois ou quatre feuilles de papier superposées, mais il est impossible que ce principal théâtre de leur travail ne conserve pas des empreintes éloquentes de leurs défauts, de leurs qualités, de toutes leurs pensées ! Le sous-main d'un bon clerc est toujours net, malgré ses vestiges de

« Depuis le 18 février, par ordre du maréchal, nous recevons chaque jour une double ration de liquide ; quand c'est jour d'eau-de-vie, on reçoit une ration d'eau-de-vie et une de vin, si c'est le jour du vin, nous en recevons un demi-litre.

» Nous avons de la viande fraîche tous les deux jours, et les autres jours des conserves ou du lard, et tous les jours du pain frais. »

Cette lettre répondait par avance aux allégations du correspondant du *Times*. (*Constitutionnel*.)

— Les plénipotentiaires du congrès de Paris ont fait usage pour signer le traité qui met un terme à leurs travaux, d'une écriture en vermeil, commandée pour cette circonstance. Cette écriture monumentale, dont la décoration rappelle le style du premier empire, n'a pas coûté moins de onze mille francs. (*Constitutionnel*.)

— Par la barque *Clara-Windsor*, on a reçu à New-York des nouvelles de Port-au-Prince jusqu'au 25 février. La fièvre jaune y faisait des ravages considérables parmi la population maritime, et plusieurs navires étaient retenus au port, faute de matelots. L'empereur Souloque est revenu le 14 ; le lendemain, l'anniversaire de sa naissance a été célébré par des salves d'artillerie, etc.

L'hôpital militaire du Cap est encombré de blessés, et il en est resté un grand nombre, que l'on n'a pu transporter, sur le champ de bataille.

Le perte la plus sensible à Souloque paraît avoir été celle de trois pièces de canon ; il a lancé une proclamation à son peuple depuis son retour, et naturellement il y attribue sa défaite à la trahison des généraux qu'il a fait fusiller.

Si nous devons en croire sa proclamation, Faustin n'a pas tout-à-fait abandonné ses projets ; il se trouvait aux dernières dates au Cap, entouré de ses ministres et d'environ dix mille soldats. Il paraît, du reste, que, dans la campagne qu'il avait entreprise, il comptait plus sur la corruption que sur la valeur de ses troupes, car on assure qu'il avait envoyé à Saint-Domingue des sommes considérables pour ses partisans vrais ou supposés. Les affaires commerciales étaient dans une position déplorable. (*Constitutionnel*.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur*, après le compte-rendu de la revue passée hier au Champ-de-Mars :

A aucune époque, l'Empereur n'avait recueilli sur son passage des témoignages plus chaleureux d'affection et d'enthousiasme. Cette magnifique journée restera profondément gravée dans le souvenir de tous ceux qui en ont été témoins.

On lit dans le *Moniteur* : — « Il y a eu, hier, au ministère des affaires étrangères, à l'occasion de la signature de la paix, un banquet de 70 couverts auquel assistaient tous les plénipotentiaires au Congrès. S. Exc. le Nonce, ainsi que presque tout le corps diplomatique, M^{re} l'Archevêque de Paris, les ministres, les présidents du Sénat, du Corps-Législatif et du Conseil d'Etat, les maréchaux de France, le gouverneur-général des Invalides, le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, les grands officiers de la Couronne, le président du Comité

crasse ; celui d'un étourneau se distingue par des dessins de tous les genres, des caricatures, des flâques d'encre, des arabesques à la plume. J'en ai congédié un qui m'avait fait de cette manière le plan de la ville avec le nom des rues et statues sur les places. Quant à M. Céran, il a une passion pour les forêts et les cours d'eau : il étudie le paysage de haute futaie.

Dès que sa feuille en est totalement noircie, il la déchire et passe à une autre ; un de ces jours, il en mettra sur le papier timbré. Je suis sûr que lorsqu'il écrit la désignation d'un immeuble rural, il se tient à quatre pour ne pas me le dessiner au beau milieu de la page. Ce serait plus voyant, une procédure avec illustration ! J'ai remarqué que, depuis peu, il ajoute une cabane, un chalet solitaire à ses croquis. Ce garçon-là ambitionne certainement l'existence des lézards.

Si maître Cayeux eût pu deviner ce qui se passait en ce moment dans le cœur de Rose, il se fût bien gardé de parler ainsi. Marcheur, qui avait ses raisons d'indulgence et qui désirait couper court à cette critique, parce que le dîner était fini et qu'il lui tardait de pouvoir s'en aller goûter, dans toute leur plénitude, les délices du spectacle gratuit, replia sa serviette et la glissa dans le rouleau habituel en disant sur un ton de finale prémédité :

— Cela prouve, mon cher Antoine, que tout le monde n'a pas, comme vous, le pouvoir de diriger son énergie vers un but sérieux.

— Mais Marcheur, s'écria l'avoué, toujours perspicace

du contentieux, le président du conseil des prises et les directeurs du ministère des affaires étrangères.

» M. le comte Walewski a porté un toast à la durée de la paix : « La paix sera durable, a-t-il dit, car elle est honorable pour tous. »

« Tous les convives ont accueilli ce toast avec le plus vif empressement. »

Marseille, mercredi 2 avril. — « Les nouvelles de Constantinople, du 23, apportées par le *Borysthène*, annoncent que les Russes ayant rendu une entière liberté à la navigation du Danube, 123 navires chargés de blé ont descendu le fleuve et sont entrés dans la mer Noire. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Angers, le 21 février 1856.

A MM. les sous-préfets et maires du département. Messieurs.

Une circulaire ministérielle du 21 juin 1841, dont les dispositions n'ont pas cessé d'être en vigueur, a fixé aux premiers jours d'août de chaque année l'époque de l'examen d'admission à l'École impériale des arts et métiers. Je vous invite à rappeler aux intéressés, et à prévenir en même temps ceux-ci qu'aux termes de l'arrêté du Gouvernement, en date du 19 décembre 1848, tout candidat qui voudra concourir, devra en faire la déclaration par écrit, à la Préfecture, au moins trois mois à l'avance, et produire en même temps les pièces mentionnées dans le programme inséré au n° 42 du Recueil des Actes administratifs de la préfecture pour l'année 1849.

Agréé, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. Le Préfet, VALLON.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — ACADÉMIE DE RENNES.

Congé de Pâques. — Prolongation.

Angers, le 31 mars 1856.

Monsieur le Principal du collège de Saumur, M. le Recteur m'écrit, à la date du 29 mars, que : « touchée des sentiments manifestés par la jeunesse des écoles, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial, S. M. l'Impératrice a daigné témoigner qu'il lui serait agréable qu'une nouvelle prolongation des congés de Pâques fût accordée aux élèves des lycées et collèges. »

M. le Ministre ayant décidé, en conséquence, que la rentrée serait retardée de trois jours dans les établissements d'instruction secondaire, elle se trouvera reportée au dimanche soir pour les élèves internes de votre collège. Les classes rouvriront le lundi matin 7 avril.

Veillez donner toute publicité à cette décision.

Recevez, monsieur le Principal, l'assurance de ma considération très-distinguée,

L'Inspecteur d'Académie, L. DE LENS.

P. GODET, propriétaire-gérant.

dans les moindres choses, finissez-en donc avec votre chaise. Vous avez envie de vous lever ? Partez donc franchement.

Le musicien rougit et hésita une dernière fois ; après quoi se décidant : « C'est vrai, dit-il, Trabe m'a donné rendez-vous à sept heures et il n'en est pas loin. »

— Allez chez Trabe, fit maître Cayeux de sa petite voix incrédule.

Il fallait peu de chose pour troubler les joies de Marcheur. L'accent de doute exprimé dans ces derniers mots jeta dans son âme un nuage que put à peine dissiper la musique de Weber.

Vers huit heures et quart, lorsque les clercs furent partis, Rose entra dans le cabinet de son oncle, qui, d'ordinaire, travaillait seul jusqu'à minuit souvent. Elle causa pendant quelques minutes avec lui ; puis, en se retirant, comme il faisait noir dans l'endroit où se trouvaient les pupitres des clercs, elle chercha à tâtons l'un des sous-mains, à une place qu'elle connaissait : c'était un cahier de gros papier bleu ; elle en enleva lestement la première feuille.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 1^{er} AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 43 cent. — Fermé à 72 25

4 1/2 p. 0/0 baisse 73 cent. — Fermé à 93 30.

BOURSE DU 2 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 43 cent. — Fermé à 72 70.

4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 93 73.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

A CÉDER

UN FONDS DE BOULANGERIE,
A Saumur.
S'adresser à M. KERNEIS. (181)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
UNE MAISON,
Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 5, occupée par M. Bousseton, photographe.
S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, place de l'Arche-Dorée;
Et à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

Cabinet de M. PLUMEREAU, à Tours, rue Descartes, n° 1.

A CÉDER

Très-bon fonds de commerce faisant l'ÉPICERIE en gros et les LIQUIDES.
Affaires 300,000 francs.
S'adresser à M. PLUMEREAU. (138)

A VENDRE

ou A LOUER

En totalité ou par parties,
LE JOLI CHATEAU DE BIZAY,
Situé à 2 kilomètres de celui de Brézé et à 12 kilomètres de Saumur, sur la route de cette ville à Loudun, par Brézé.

Ce beau domaine, dont le sol très-fertile est propre à toutes les cultures, offre agrément, utilité, et revenu assuré : — servitudes en tous genres, jardins, bois et bosquets, vigne plantée de quantité d'arbres fruitiers en plein rapport, le tout en parfait état d'entretien.

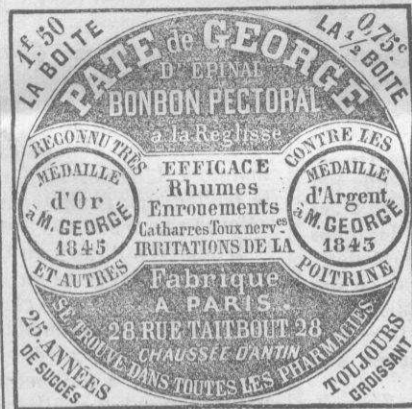
Superficie close de murs, 4 hectares environ. On peut y ajouter, à la volonté de l'acquéreur, tout ou partie des autres terres, vignes et bois qui l'entourent et en dépendent.

S'adresser, pour voir les lieux et pour renseignements, au château, ou à MM. COURTOIS, notaire à Brézé, et BOUTET, à Saint-Cyr-en-Bourg, chargés de la vente. (188)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
Une MAISON avec JARDIN, sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 7.
S'adresser à M. ANGIBAULT, marchand à Saumur. (160)

A placer sur hypothèque,
15,000 FRANCS.
S'adresser au bureau du journal.



A LOUER PRÉSENTEMENT

OU POUR LA SAINT-JEAN,
MAISON avec Cour et Jardin,
64, Rue du Portail-Louis.
S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER. (151)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Damicourt, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Ménière. (59)

LE CHOCOLAT MENIER

Ne doit sa supériorité qu'à ses propriétés particulières. Les soins minutieux apportés à sa préparation ont assuré à ce Chocolat une renommée légitime et universelle. On peut juger de la préférence que lui accordent les consommateurs par le chiffre de sa vente, qui dépasse annuellement un million de kilogrammes.

Aussi l'étiquette de la maison MENIER est-elle devenue la meilleure garantie d'un chocolat pur, sans mélange, et d'une qualité tout à fait supérieure.

Prix : 1 fr. 60 c., — 2 fr. — 2 fr. 25 c., — 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (143)

CAFÉ TORREFIÉ A LA VAPEUR

De GUÉRINEAU Jeune et BOUCHET, à Bourges.

Arôme supérieur concentré. — Économie et force.

Une demi-dose suffit pour faire une forte tasse, soit à l'eau, soit au lait.
Se trouve, à Saumur, chez M. PERALO, épicier, seul dépositaire. (203)

COSMÉTIQUES A LA GLYCÉRINE

Approuvés par la Société d'encouragement.
Médaille d'argent, Exposition 1854 (Rennes).

Glycérine aromatisée de Bruère-périn. Cosmétique par excellence. Ses propriétés assouplissantes et lénitives font disparaître toutes les affections légères de la peau, telles que rougeurs, boutons, efflorescences, démangeaisons, etc.

Vinaigre de Bruère-périn, aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations analogues, surtout pour la toilette des dames, en raison de la Glycérine qu'il contient.

Savon de Bruère-périn, à la Glycérine. Il pénètre et assouplit la peau, très-utile aux pianistes, dont il facilite le mouvement des doigts.

Pâte de Bruère-périn, à la Glycérine. Elle préserve les mains des gerçures et des crevasses, et convient aux personnes dont la peau est délicate.

Roudre de Fernandez, s'emploie comme la pâte d'amande, le rapport constate qu'elle lui est préférable.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE.

Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. Le savant académicien, qui en est l'auteur et auquel la médecine est redevable de plusieurs découvertes très-importantes, a consigné, dans l'instruction qui accompagne chaque boîte et chaque flacon, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus.

Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 154; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉRARD, libraire. (15)

Librairie LAGNY Frères, éditeurs rue Garancière, 8, à Paris.

HISTOIRE

DU CONSULAT, DE L'EMPIRE ET DE LA RESTAURATION,

Par M. LAURENTIE,

2 Volumes in-8°. — Prix : 10 Fr.

Ces deux volumes forment le complément de l'histoire de France.

CINQUIÈME ANNÉE. — COMMENÇANT LE 1^{er} JANVIER 1856.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

REVUE PARAISSANT LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS.

Publiant chaque année la matière de plus de cinquante vol. in-8°.
15 FR. PAR AN. — 8 FR. POUR SIX MOIS.

HISTOIRE, ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES, VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS, ÉTUDES BIOGRAPHIQUES, TRADUCTIONS, CRITIQUE LITTÉRAIRE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, ETC.

BUREAUX A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 55.

La Presse Littéraire n'est pas de ces feuilles éphémères comme il en naît à chaque instant et qui disparaissent après quelques numéros. Sa collection de QUATRE ANNÉES, contenant plus de 1,500 morceaux littéraires, dont un grand nombre portent la signature de nos plus célèbres écrivains, la recommandent à la faveur méritée du public. C'est la lecture de famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée que l'on puisse désirer. Outre les plus remarquables productions de la littérature française contemporaine, ce recueil a continuellement en cours de publication la traduction d'un des meilleurs romans publiés en Angleterre ou en Amérique, romans que le public recherche avidement parce qu'ils sont chastes toujours, et ordinairement remplis du plus profond intérêt. C'est une source à laquelle la Presse Littéraire puise largement; elle a terminé le 25 décembre 1855 la traduction de SHIRLEY, par CURRER BELL, l'auteur de Jane Eyre.

FAVEUR EXTRAORDINAIRE

Accordée aux personnes qui souscriront un abonnement d'un an, à partir du 1^{er} janvier 1856.

Toute personne qui, d'ici au 15 février prochain, s'abonnera à partir du 1^{er} janvier 1856, recevra GRATIS, un volume de 36 feuilles grand in-8° à deux colonnes, contenant les plus remarquables articles publiés en 1855 et 1854 dans la Presse Littéraire.

Les volumes 1, 2, 3 et 4 de la Presse Littéraire (collection complète) seront envoyés franco, moyennant un supplément de 20 fr. à toute personne qui s'abonnera pour la CINQUIÈME ANNÉE, commençant le 1^{er} janvier, et enverra un mandat de 55 fr.

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, à l'ordre de M. le Directeur de la Presse Littéraire, rue Sainte-Anne, 55, à Paris, et aussi par l'entremise des Libraires, des Messageries et des Chemins de fer. (Affranchir.)

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix : 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur sousigné,